



## Extrait du registre des délibérations Comité syndical : SIMA COISE

Séance du : 10 octobre 2017  
Compte rendu affiché le : 18 octobre 2017  
Date de la convocation : 2 octobre 2017

Nombre de délégués : 18	Nombre de délégués concernés : 18
En exercice : 18	En exercice : 18
Présents : 17	Présents : 17
Votants : 16	Votants : 16

Présents:

CCFE : Valérie Da Fonte, Patrick Demmelbauer, Sébastien Dehayes, Armelle Desjoyaux, Georges Rochette, Jean Marc Chanavat, Georges Vincent

CC MDL: Pascal Murigneux, Philippe Morales, Serge Forissier, Marcel Berne, Patrick Villard

SEM : Jean Yves Charbonnier, André Charbonnier, Pascal Gonon

Ste Catherine :

St André la Côte : Roger Reynard

Excusés :

Assistaient à la réunion : Yves Piot, Michel Rizoud (suppléant CCMDL)

**Secrétaire de séance : Pascal Gonon**

### Délibération n° 716 Approbation de l'avenant au contrat territorial Coise 2017.2021 :

Monsieur le Président explique aux membres que suite au comité de pilotage du 4 octobre 2017 qui a validé à l'unanimité le programme d'actions inscrit dans l'avenant au contrat territorial, le comité syndical doit approuver l'avenant au CT Coise pour la période 2017-2021.

Le tableau ci-dessous présente par volet les actions inscrites au contrat territorial après avenant. Les actions concernant la protection de la ressource en eau sur le captage de La Gimond sont intégrées aux montants présentés.

Intitulé	Montant avant avenant	Avenant	Après avenant	Aide prévisionn AG Agence LB
Volet A 1 suivi de la qualité l'eau	50 000 €	80 000 €	130 000 €	80 000 €
Volet A2 Pollution diffuse agricole,	12 000 €	1 543 900 €	1 555 900 €	991 140 €
Volet A3 sensibilisation particuliers au zéro-phyto,	15 000 €	60 000 €	75 000 €	45 000 €
Volet B1, restauration fonctionnalités des cours d'eau	350 285 €	1 109 665 €	1 459 950 €	842 783 €
Volet B2, gestion quantitative	0	10 000 €	10 000 €	6 000 €
Volet C 1 Animation du contrat	202 567 €	988 433 €	1 191 000 €	714 600 €
Volet C2 Sensibilisation scolaires	6 000 €	38 000 €	44 000 €	26 400 €
Volet C3 Etude bilan	0	90 000 €	90 000 €	54 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>635 852 €</b>	<b>3 919 998 €</b>	<b>4 555 850 €</b>	<b>2 759 923 €</b>

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-254202278-20171010-716-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/10/2017

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical approuve l'avenant au CT Coise 2017.2021  
comme présentés ci-dessus.

Ont signés au registre tous les membres présents  
Copie conforme au registre

Fait à SAINT GALMIER

Le 10 octobre 2017

Le Président  
Jean Yves CHARBONNIER

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JY Charbonnier', written over the printed name of the president.